REUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL
du 11 Juillet 2024
Salle du conseil

Procès-verbal

Date de convocation: 4 juillet 2024

Étaient présents: Philippe BERNARD, Maire; Agnès BOISSON, Thierry CHAUVIGNÉ, Marie-Geneviève BOISSINOT, Dominique MARTIN adjoints; Laurent BOSSOREIL, Damien CHARBONNIER, Marie-Christine CHAUVIGNÉ, Édith GOUJON, Damien GRELLIÉ, Olivier TURLAIS.

Absent : Gladys RÉVEILLÈRE, excusée, donne son pouvoir à Édith GOUJON.

Secrétaire de séance : Damien CHARBONNIER.

Le PV du 19 juin 2024 est adopté à l'unanimité.

- 1) Renouvellement de la Convention Territoriale Globale et de la Convention de Coopération Intercommunale, les élus de Cholet Agglomération les maires des communes membres et les référents de la CAF de Maine-et-Loire se sont accordés pour renouveler les enjeux identifiés par le diagnostic réalisé en 2019 et sur des résultats attendus communs. Ces enjeux sont répartis en 6 axes thématiques:
 - 1. Gouvernance et coopération
 - 2. Animation de la vie sociale
 - 3. Parentalité
 - 4. Petite enfance
 - 5. Enfance jeunesse
 - 6. Mobilité, logement et accès aux droits

Le coût des chargés de coopération sectorielle est partagé entre les parties prenantes, à savoir 60% pour l'Agglomération et 40% pour les communes après déductions des financements par la CAF.

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité les signatures des deux conventions s'appliquant du 01/01/2024 au 31/12/2028.

2) Attribution du marché de travaux d'aménagement d'une piste cyclable route de Valanjou (RD169) reliant l'Entreprise Grolleau et la rue du Stade, le conseil municipal a retenu à l'unanimité l'entreprise TISSEROND pour la réalisation des travaux. Le coût de l'opération est de 138 044,71 euros H.T.

Les riverains de la Route de Valanjou et de la Rue du Stade sont invités à une réunion d'informations le 23 juillet à 18h30 à la mairie.

- 3) Attribution de la Mission de Maîtrise d'œuvre pour les travaux de rénovation énergétique de la Maison Commune de Loisirs Le Lys, après analyse de l'offre et négociation, la commission d'ouvertures des plis a retenu la Société CDC Ingénierie et Conseil de Joué-les-Tours (37300). Le coût de la mission s'élève à 23 200,00 € H.T. Le conseil municipal a validé à l'unanimité.
- 4) France Ruralités Revitalisation (FRR), notre commune entre dans le classement de la zone FRR au 1^{er} juillet 2024. Ce classement ouvre droit à des exonérations fiscales et sociales afin de soutenir l'activité économique et l'attractivité de la commune. Les entreprises qui s'implantent pourront ainsi bénéficier d'exonérations d'impôts sur les bénéfices (impôt sur le revenu ou sur les sociétés, la taxe foncière sur les propriétés bâties et de cotisation foncière des entreprises.

Ces exonérations seront applicables pendant 5 ans à 100% puis pendant 3 ans de manière dégressive (75%, 50% et 25%). Le Conseil municipal a délibéré à l'unanimité favorablement aux exonérations.

5) Subvention complémentaire à la Restauration Scolaire le Prieuré, le 12 mars dernier le conseil municipal a accordé une subvention de 12 000,00 €. La demande initiale était de 15 000,00 euros. En accord entre les parties, une mise au point des comptes de la restauration scolaire s'est déroulée au mois de juin et en résulte la nécessité de verser le solde. Le conseil accepte de verser les 3 000,00 €.

Tour de table des comptes rendus des commissions municipales et de Cholet Agglomération :

• Employés municipaux : le recrutement pour le poste d'agent d'entretien des salles municipales est ouvert. La fiche de poste est établie. La prise de fonction est prévue au plus tard le 1^{er} octobre 2024. La commission convoquera les candidats présélectionnés le 17 juillet à partir de 17h30.

Le temps de travail hebdomadaire de l'agent administratif Anne-Sophie Bourasseau passera à 35H. Un arrêté sera pris après réception de l'avis du CST (Comité Social Technique) du Centre de Gestion.

• Voirie / Bâtiments : la rambarde sur le muret de la place de l'église sera posée avant fin juillet.

Lotissement la Fontaine, l'entreprise TISSEROND commencent les travaux de voirie deuxième quinzaine de juillet.

Piste cyclable Montilliers-Vihiers, les travaux devraient débuter fin 2024.

- Economie : L'entreprise LMB Martin Frères a bénéficié d'une aide financière à l'immobilier d'entreprises de 40 000,00 € de Cholet Agglomération pour la construction d'un nouveau bâtiment.
- Environnement / Biodéchets : actuellement il existe une aide de 50 € pour l'achat d'un composteur pour les particuliers disposant d'un jardin. Au 01/01/2025, il sera installé un composteur grutale par commune.
- Espaces verts : Servimac met à disposition pour démonstration un robot tonte pendant 8 jours.

La prochaine réunion du conseil municipal est fixée le mardi 10 septembre 2024 à 20h.